

RAPPORT ANNUEL 2014-2015



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
LA COMMISSION SCOLAIRE	5
DOSSIERS TRAITÉS EN 2014-2015	7
À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD, NOUS RETROUVONS	8
LE RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE	12
PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017	14
PORTRAIT DE LA SITUATION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION	22
ÉTATS FINANCIERS	26
LES BONS COUPS	29

Le dévoilement du rapport annuel de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud nous permet de faire le point sur les réalisations, les projets, les résultats ainsi que sur les défis passés et futurs de notre organisation.

Malgré le contexte budgétaire difficile des dernières années, nous travaillons ensemble à garder le cap sur la réussite des élèves, en faisant toujours ce que nous estimons être le meilleur pour eux. Le dévouement et le professionnalisme de nos employés se traduisent par un taux de persévérance qui figure au 4^e rang des meilleurs taux pour l'ensemble du Québec. Nous sommes fiers de cette réussite, et nous tenons à souligner le travail et les efforts déployés par le personnel afin d'obtenir de tels résultats.

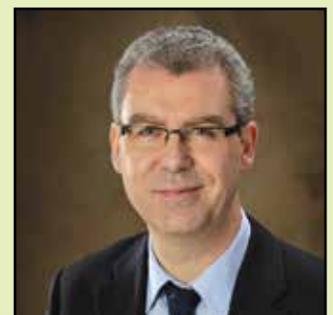
L'année scolaire 2014-2015 a été marquée par l'arrivée en poste d'un nouveau conseil des commissaires. Les commissaires sont pleinement engagés dans une dynamique de gestion saine et équitable des ressources, pour le plus grand bien de chacun des élèves fréquentant nos établissements.

Années après années, nous faisons la démonstration que notre organisation est efficiente et répond bien aux besoins de la clientèle, jeunes et adultes, de notre secteur. C'est donc avec confiance que nous présentons dans ce rapport, la vision de notre commission scolaire ainsi que le bilan de nos activités pédagogiques et administratives.

Bonne lecture!



Alain Grenier,
Président



André Chamard,
Directeur général

MISSION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La mission confiée à la commission scolaire par l'État est l'une des plus importantes missions publiques. Elle consiste à organiser les services éducatifs prévus par la loi, à promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, à veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves tout en contribuant au développement social, culturel et économique de sa région.

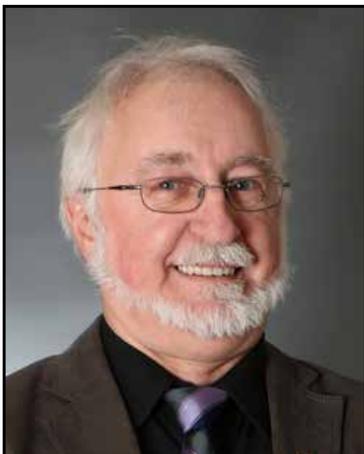
NOTRE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs.

À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- de définir les orientations et les priorités de la commission scolaire tout en considérant les besoins et les attentes de la population;
- de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire;
- de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire;
- d'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires.

Monsieur Alain Grenier
Président



Commissaires

Monsieur Jovany Gagnon

Circonscription 1 : Sainte-Claire, Saint-Malachie

Madame Lise Tremblay

Circonscription 2 : Saint-Anselme, Honfleur, Saint-Nérée et Saint-Lazare

Monsieur Bernard Therrien

Vice-président

Circonscription 3 : Beaumont, Saint-Michel, Saint-Vallier, La Durantaye

Monsieur Yvan Gravel

Circonscription 4 : Saint-Charles, Saint-Gervais, Saint-Raphaël

Madame Sylvie Blouin

Circonscription 5 : Saint-Léon, Saint-Nazaire, Saint-Damien, Buckland, Saint-Philémon, Armagh

Monsieur Mario Robitaille

Circonscription 6 : Saint-Euphémie, Saint-Paul, Sainte-Apolline, Saint-Fabien, Sainte-Lucie, Lac-Frontière, Saint-Just-de-Bretenières, Notre-Dame-du-Rosaire

Madame Denise Caron

Circonscription 7 : Berthier-Sur-Mer, Saint-François, Saint-Pierre, Montmagny ouest

Madame Carmen Nicole

Circonscription 8 : Montmagny centre

Madame Johanne Talbot

Circonscription 9 : L'Isle-aux-Grues, Cap-Saint-Ignace, Montmagny est

Monsieur Germain Pelletier

Circonscription 10 : Saint-Cyrille, L'Islet

Madame Nathalie Côté

Circonscription 11 : Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Aubert, Saint-Damase

Monsieur Normand Caron

Circonscription 12 : Tourville, Sainte-Perpétue, Sainte-Félicité, Saint-Marcel, Saint-Adalbert, Saint-Pamphile, Saint-Omer



Commissaires-parents

1. Madame Johane Chouinard
2. Madame Marie-Line Comeau
3. Madame Édith Dubé
4. Madame Amélie Pelletier



QUELQUES DOSSIERS TRAITÉS EN 2014-2015 LORS DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

Dossiers prioritaires :

- Signature de l'entente spécifique sur le développement de l'économie sociale dans la région de la Chaudière-Appalaches
- Projet d'agrandissement pour l'ajout de classes, phase II, à l'école primaire Provencher (Saint-Anselme)
- Projet d'agrandissement pour l'ajout de classes à l'école primaire de la Marelle (Beaumont)
- Adoption du Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires
- Politique de valorisation de la formation professionnelle
- Adoption du *Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2015-2016*
- Adoption de la résolution pour la reconstruction du Centre d'excellence en production porcine (CEPP)
- Politique de frais de déplacement de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud
- Adoption de la résolution pour le maintien des élections scolaires

Dossiers courants :

- Nomination du commissaire à l'éthique
- Nomination du protecteur de l'élève substitut
- Régime d'emprunts à long terme
- Augmentation du tarif quotidien dans les services de garde des écoles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2015-2018
- Règles budgétaires des écoles (secteur des jeunes) pour l'année scolaire 2015-2016
- Règles budgétaires des centres 2015-2016
- Organisation scolaire au préscolaire et au primaire pour l'année scolaire 2015-2016
- Structure administrative des cadres d'établissement 2015-2016
- Budget de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2015-2016
- Structure administrative des cadres de services 2015-2016
- Actes d'établissement 2015-2016



7 967 ÉLÈVES AU SECTEUR DES JEUNES

	2014-2015	2013-2014	Écart
Passe-Partout et préscolaire 4 ans	556	560	- 4
Préscolaire 5 ans	695	662	+ 33
Primaire	4 051	4 007	+ 44
Secondaire	2 665	2 818	- 153
Total au secteur des jeunes	7 967	8 047	- 80

2 828 ÉLÈVES AU SECTEUR DES ADULTES 805,92 EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (1 ETP = 900 HEURES DE FORMATION)

	2014-2015	2013-2014	Écart
Formation générale des adultes	1 678 ÉLÈVES 394,89 ETP	1 771 ÉLÈVES 388,77 ETP	- 93 élèves + 6,12 ETP
Formation professionnelle	1 150 ÉLÈVES 411,03 ETP	1 084 ÉLÈVES 404,92 ETP	+ 66 élèves + 6,11 ETP

1 115 MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER ET 581 MEMBRES DU PERSONNEL À TEMPS PARTIEL OU TEMPORAIRE

2	Hors-cadres
17	Cadres de service
40	Cadres d'établissement
	Enseignantes et enseignants :
536	Réguliers
242	Temps partiel et à la leçon
145	Suppléants
	Professionnels (orthophonistes, psychologues, psychoéducateurs, etc.) :
84	Réguliers
41	Temps partiel
	Personnel de soutien (éducateurs, éducatrices, secrétaires, concierges, etc.) :
436	Réguliers
153	Temporaires

Remarque : Concernant l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs, nous respectons le niveau d'effectifs par catégories d'emploi pour l'année 2014-2015.

À LA CSCS, NOUS BÉNÉFICIONS :

de plusieurs établissements

39 écoles primaires

9 écoles secondaires

5 centres d'éducation des adultes

3 centres de formation professionnelle

et de plusieurs services :

SERVICES ÉDUCATIFS DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Que fait-on ?

Recherche et développement pédagogique, formation, accompagnement, création de matériel de soutien à l'enseignement, etc.

Parmi nos réalisations en 2014-2015 :

- Poursuivre le déploiement de la RAI, le déploiement du continuum ainsi que le déploiement du référentiel
- Accompagner sur l'orthographe et le vocabulaire au primaire et former sur l'orthographe rectifiée
- Accompagner pour la maternelle 4 ans, soutenir la mise en œuvre de l'anglais intensif et accompagner sur l'utilisation de la robotique

SERVICE AUX ENTREPRISES

Que fait-on ?

Évaluation des besoins de formation en entreprises. Élaboration de plans de formation sur mesure. Soutien pédagogique aux enseignants. Organisation logistique des formations sur mesure.

Parmi nos réalisations en 2014-2015 :

- Sensibiliser, lors des rencontres des comités RH (un par MRC), les entreprises sur leurs exigences d'embauche (affichage de postes) versus les qualifications appropriées

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET SERVICE AUX ENTREPRISES

Que fait-on ?

Recherche et développement pédagogique, formation, création de matériel de soutien à l'enseignement, reconnaissance des acquis, offres de formation aux entreprises, etc.

Parmi nos réalisations en 2014-2015 :

- Renforcer le sentiment d'efficacité professionnelle des enseignants en FGA en leur donnant la possibilité de présenter à leurs collègues les activités novatrices réalisées dans le cadre du projet accompagnement 2013-2014
- Poursuivre les actions du plan de développement de la formation professionnelle (PDFP)



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Que fait-on ?

Dotation de personnel, administration des conventions collectives, santé et sécurité, plan de développement du personnel, programme d'insertion professionnelle, etc.

Parmi nos réalisations en 2014-2015 :

- Utilisation du logiciel « Paie décentralisée »
Une dizaine de personnes supplémentaires ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement individualisé en 2014-2015.
- Mise en place de comités de travail afin d'améliorer nos processus
Nous avons notamment travaillé certains aspects de l'organisation scolaire et le développement de compétences du personnel.

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Que fait-on ?

Entretien et réparation des équipements et des bâtiments, construction, etc.

Parmi nos réalisations en 2014-2015 :

- Agrandissement des écoles primaires Provencher de Saint Anselme et Saint-François-Xavier de L'Islet (gymnase)
- Contrôle d'accès et sécurité des immeubles (plan d'urgence)
- Programme de qualité de l'air et de l'environnement

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Que fait-on ?

Gestion des fonds de la commission scolaire, perception de la taxe, élaboration des budgets, suivi budgétaire, etc.

Parmi nos réalisations en 2014-2015 :

- Analyse de la situation financière et suivi des mesures de compressions budgétaires afin de respecter l'équilibre budgétaire de la commission scolaire
- Accompagnement des directions d'établissement du primaire sur le suivi budgétaire de l'établissement par de la formation de groupe et individualisée
- Accompagnement des directions d'établissement du secondaire sur le suivi budgétaire de l'organisation scolaire de l'établissement

SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Que fait-on ?

Soutien et entretien des systèmes informatiques, implémentation et développement des applications, développement de réseau de télécommunication, etc.

Parmi nos réalisations en 2014-2015 :

- Déploiement de la solution *CLIENTS LÉGERS*
- Augmentation de la capacité de la bande passante
- Favoriser l'utilisation des TIC en enseignement



SECRETARIAT GÉNÉRAL ET SERVICE DES COMMUNICATIONS

Que fait-on ?

Traitement des plaintes, gérer les communications, assister le conseil des commissaires, concrétiser les décisions et orientations du conseil des commissaires, archives, accès à certains documents de la commission scolaire, etc.

Parmi nos réalisations en 2014-2015 :

- Mettre à jour le recueil de gestion de façon graduelle et s'assurer que cet outil soit un outil simple de référence sur le Portail
- Procéder à l'adoption de la Politique de communication révisée par le conseil des commissaires
- Assurer la mise en œuvre du plan de communication
- Effectuer la refonte du site web de la commission scolaire
- Offrir un guide concernant les sorties et voyages pour les gestionnaires et les membres du personnel
- Poursuivre la vigie sur les frais chargés aux parents



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Parmi nos réalisations en 2014-2015 :

- Assurer un soutien pour la réalisation du processus relatif aux élections scolaires du 2 novembre 2014
- Accompagner les nouveaux membres du conseil des commissaires dans leurs nouvelles fonctions
- Poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique 2013-2017
- Poursuivre la démarche visant à renforcer la supervision pédagogique par les directions d'établissement
- Poursuivre les travaux de réflexion et d'analyse quant à l'atteinte de l'équilibre budgétaire
- Poursuite de la démarche entreprise avec les entreprises afin de tisser un partenariat



LE RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

En conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (art. 37 du règlement), il me fait plaisir de vous produire le rapport annuel du protecteur de l'élève.

NOMBRE DE PLAINTÉ	NATURE DE LA PLAINTÉ	CORRECTIFS PROPOSÉS	SUIVI DU DOSSIER
1	Une mère se plaint du manque de services offerts à sa fille atteinte d'autisme. Aussi, elle se dit insatisfaite de l'approche pédagogique de l'enseignante à l'endroit de son enfant.	Après vérification, la commission scolaire évalue que les besoins ne justifient pas l'augmentation de services à l'élève. La direction de l'école n'a jamais signifié l'ajout de services. Dans l'éventualité où de nouveaux événements se manifesteraient, la situation sera réévaluée. La mère est invitée à rencontrer la coordonnatrice des services complémentaires et la direction de l'école pour discussion afin de trouver une solution. Un ajout d'heures en éducation spécialisée a été fait.	La plainte a été retirée.
2	Une mère demande que le transporteur scolaire puisse emprunter la rue de sa résidence pour que sa fille prenne l'autobus scolaire plus près de chez elle. La mère considère qu'il serait plus sécuritaire pour sa fille de prendre l'autobus sur cette rue.	La plainte est considérée comme non fondée. Nous ne pouvons conclure que les droits des plaignants n'ont pas été respectés au regard des services offerts par la commission scolaire. La recommandation est: 1. Offrir à la plaignante la possibilité que sa fille puisse prendre un autre autobus pour le retour à la maison. Comme il nous a été mentionné, cela assurerait que l'enfant n'ait pas à traverser la route 281. Cette façon de faire rendrait plus sécuritaire les déplacements de l'élève.	La commission scolaire a offert une copie de la procédure relative au transport scolaire à la plaignante durant le traitement de la plainte mais celle-ci a refusé. Le conseil des commissaires a accepté la conclusion formulée par le protecteur de l'élève.
3	Une mère demande que sa fille puisse prendre à l'occasion, soit une à deux fois par semaine, l'autobus chez ses grands-parents. Cela n'occasionnerait aucun ajout de parcours au transporteur scolaire.	Après évaluation, la commission scolaire a acquiescé à la demande de la mère	La plainte a été réglée par la commission scolaire.

NOMBRE DE PLAINTE		CORRECTIFS PROPOSÉS	SUIVI DU DOSSIER
4	<p>Une mère se plaint de l'attitude générale d'un enseignant. Ce dernier aurait tenu des propos inappropriés à l'endroit de sa fille.</p>	<p>L'enseignant faisait depuis quelque temps l'objet d'un suivi administratif. Ce dernier a été rencontré par la direction plus d'une fois.</p> <p>Une lettre a été transmise à l'enseignant pour que des correctifs soient apportés et qu'il rencontre les attentes significatives.</p>	<p>La plainte a été retirée.</p>
5	<p>Des parents portent plainte considérant que leur fille de cinquième secondaire a été expulsée de l'école pour une période d'environ cinq jours.</p> <p>Elle a refusé d'effectuer le travail demandé et elle a utilisé son téléphone cellulaire en classe. Aussi, elle a refusé de se présenter au local de retrait pour préparer un travail de réflexion sur les gestes posés.</p> <p>Les parents contestent la procédure d'expulsion de l'école.</p>	<p>La plainte est considérée comme non fondée. Nous ne pouvons conclure que les droits des plaignants n'ont pas été respectés au regard des services offerts par la commission scolaire.</p> <p>La recommandation est :</p> <p>1. Que la charte sur l'utilisation des technologies de l'information soit affichée, considérant que celle-ci est déjà rédigée, mais non affichée.</p>	<p>Le conseil des commissaires a accepté la conclusion formulée par le protecteur de l'élève.</p>
6	<p>Une mère considère que l'école ne fait rien pour intervenir auprès d'élèves intimidant son fils.</p>	<p>L'école a mis en place une série de mesures collectives pour éviter qu'il y ait de l'intimidation à l'école. En plus, l'élève a rencontré des professionnels de l'école pour l'aider dans ses démarches et résoudre ses différends avec ses collègues de classe.</p>	<p>La plainte a été réglée par la commission scolaire.</p>

LES RÉSULTATS EN 2014-2015 AU REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017

Le Plan stratégique 2013-2017 de la Commission scolaire de la Côte-du-sud comprend deux orientations lui permettant de guider son action. Ces orientations sont les suivantes :

ENJEU 1 : LA GOUVERNANCE

Orientation 1

Améliorer la gouvernance de la commission scolaire de façon à favoriser l'accomplissement du personnel et la réussite des élèves.

ENJEU 2 : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION

Orientation 2

Améliorer la persévérance et la réussite scolaire.

Dans cette section, les résultats au regard des différents indicateurs retenus sont présentés sous forme de tableau sommaire dans un premier temps, et de manière détaillée dans un second temps.



ORIENTATION 1

Améliorer la gouvernance de la commission scolaire de façon à favoriser l'accomplissement du personnel et la réussite des élèves.

Axe d'intervention 1

L'information et la communication

OBJECTIF 1.1

D'ici juin 2017, améliorer la qualité de la communication, autant à l'interne qu'à l'externe.

Indicateur 1.1.1	Message approprié au public cible
Indicateur 1.1.2	Pertinence de l'information
Indicateur 1.1.3	Clarté du message

Cible 2016-2017	Résultats	
	2014-2015	2013-2014
Amélioration	Actualisation du site Internet CSCS (phase 2) Élaboration du guide des communications pour les directions d'établissement	Actualisation du site Internet CSCS (phase 1)
Accessibilité	Bonification de l'utilisation de la page Facebook	Création d'une page Facebook pour la commission scolaire

Source : Comité de pilotage

CONSTAT :

- Nous avons travaillé à améliorer l'accessibilité et l'efficacité de nos canaux d'information en utilisant les technologies. La page Facebook est notamment suivie par plus de 3 700 personnes. Ce nombre augmente chaque semaine.



AXE D'INTERVENTION 2 Une gestion participative et efficace**OBJECTIF 2.1**

D'ici juin 2017, rendre plus efficace le fonctionnement de tous les comités.

Indicateur 2.1.1	Relevé de pratiques gagnantes
Indicateur 2.1.2	Taux de satisfaction des personnes quant au fonctionnement des comités

Cible 2016-2017	Résultats	
	2014-2015	2013-2014
Amélioration	Définir une méthodologie rigoureuse Liste des pratiques gagnantes	Élaboration du plan d'action

Source : Comité de pilotage

CONSTAT :

- Neuf pratiques gagnantes ont été ciblées pour améliorer le fonctionnement des comités de manière à les rendre plus efficaces et plus participatifs.

OBJECTIF 2.2

D'ici juin 2017, rendre plus efficaces les processus de gestion.

Indicateur 2.2.1	Implantation de pratiques gagnantes
Indicateur 2.2.2	Satisfaction des personnes quant à l'efficacité des processus de gestion

Cible 2016-2017	Résultats	
	2014-2015	2013-2014
Amélioration	Formation au niveau de la supervision pédagogique (cohorte 1 et 2)	Formation au niveau de la supervision pédagogique (cohorte 1)

Source : Comité de pilotage

CONSTAT :

- Le conseil des commissaires a fait de la supervision pédagogique une priorité. Une formation a été offerte à tous les gestionnaires afin de matérialiser cette priorité.

AXE D'INTERVENTION 3

Une implication démocratique significative.

OBJECTIF 3.1

D'ici juin 2017, valoriser l'implication démocratique.

Indicateur 3.1.1	Implantation de pratiques gagnantes
Indicateur 3.1.2	Taux de satisfaction des personnes à l'égard de leur implication démocratique

Cible 2016-2017	Résultats	
	2014-2015	2013-2014
Actions réalisées/année	Semaine de la démocratie scolaire Forum de coélaboration	Comité démocratie scolaire (plan d'action)

Source : Comité de pilotage

CONSTAT :

- Des élèves, membres des parlements étudiants, avaient ciblés des enjeux importants pour eux lors d'une rencontre spéciale. Lors d'un forum, des adultes ont travaillé ensemble sur ces enjeux afin d'envisager des actions possibles.



ORIENTATION 2

Améliorer la persévérance et la réussite scolaire.

AXE D'INTERVENTION 1 L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

OBJECTIF 1.1 D'ici 2016-2017, obtenir un taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans de 79%.

Indicateur 1.1	Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans			
Cible 2016-2017	Résultats			
	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
79 %	78,2 %	77,4 %	75,6 %	69,1 %

Source : MEESR, DSID, système Charlemagne. Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, édition 2015.

CONSTAT :

- Nous cheminons progressivement vers la cible de 79% devant être atteinte en 2017. La mise en place de plans de formation a contribué à la progression.

OBJECTIF 1.2 D'ici 2016- 2017, obtenir un taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification en FGJ de 10 % ou moins.

Indicateur 1.2	Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification en FGJ			
Cible 2016-2017	Résultats			
	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
10 % ou moins	à venir	8,4 %	9,4 %	11 %

Source : MEESR, DSID, Système Charlemagne, indicateurs nationaux, novembre 2014.

CONSTAT :

- Bien que nous ayons atteint notre cible, nous poursuivons les efforts pour augmenter la persévérance de tous les élèves.

AXE D'INTERVENTION 2

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

OBJECTIF 2.1

D'ici juin 2017, obtenir un taux de réussite de 92 %, en 4^e année, en écriture, au bilan.

Indicateur 2.1	Taux de réussite en 4 ^e année, en écriture, au bilan		
----------------	---	--	--

Cible 2016-2017	Résultats		
	2014-2015	2013-2014	2012-2013
92 %	95 %	93 %	91 %

Source : LUMIX CSCS

CONSTAT :

- Les efforts et la formation se poursuivent pour améliorer nos résultats à ce chapitre. Les travaux pour harmoniser les pratiques pédagogiques des enseignants pour uniformiser les stratégies de correction des élèves (code d'autocorrection) ont pu contribuer à cette progression. De plus, des formations sur l'orthographe ont été offertes à l'ensemble du personnel des écoles primaires.

OBJECTIF 2.2

D'ici juin 2017, obtenir un taux de réussite de 90 %, en 2^e secondaire, en lecture, au bilan.

Indicateur 2.2	Taux de réussite en 2 ^e secondaire, en lecture, au bilan		
----------------	---	--	--

Cible 2016-2017	Résultats		
	2014-2015	2013-2014	2012-2013
90 %	82 %	78 %	86 %

Source : LUMIX CSCS

CONSTAT :

- Cet indicateur est sous surveillance car les résultats s'améliorent lentement après un déclin au cours de l'année 2013-2014. Nous poursuivons la formation sur les stratégies en lecture au primaire et au secondaire. (Continuum et référentiel).

AXE D'INTERVENTION 3

L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage

OBJECTIF 3.1

Pour 2016-2017, obtenir un taux de persévérance des élèves du CPC 1-2-3 et FPT 1-2 de 95 %.

Indicateur 3.1	Taux de persévérance des élèves du CPC 1-2-3 et FPT 1-2		
Cible 2016-2017	Résultats		
	2014-2015	2013-2014	2012-2013
95 %	92 %	95 %	90 %

Source : Services éducatifs de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

CONSTAT :

- La cible était atteinte lors de l'année 2013-2014. Nous avons élaboré un cadre de référence qui permet d'améliorer l'efficacité de nos interventions et des services offerts aux élèves.

AXE D'INTERVENTION 4

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

OBJECTIF 4.1

D'ici juin 2017, 100 % des établissements primaires et secondaires réalisent des interventions en promotion/prévention qui favorisent la santé, le bien-être et la réussite éducative du jeune¹ et qui répondent à au moins 3 des 5 conditions d'efficacité autour de deux thématiques.

Note¹ : Relevé des interventions P/P par une grille d'analyse via le plan de réussite (mode d'évaluation de l'atteinte de l'objectif)

Indicateur 4.1	Taux des écoles qui réalisent des interventions en promotion/prévention qui répondent à au moins 3 des 5 conditions d'efficacité	
Cible 2016-2017	Résultats	
	2014-2015	2013-2014
100 %	17 % (8 écoles/47)	42 % ²

Source : Comité de pilotage

CONSTAT :

- En 2017, 100 % des établissements réaliseront des interventions de cette nature. Nous sommes en implantation pour le moment.

Note² : Le résultat de l'année 2013-2014 peut avoir été biaisé par différents facteurs dont le niveau de compréhension et de maîtrise des conditions d'efficacité d'une approche en promotion/prévention. De la formation et de l'accompagnement ont été offerts en 2014-2015. L'outil de reddition de comptes utilisé présentait des lacunes importantes. Il a été remplacé en 2014-2015 pour rendre la saisie des données plus juste et fiable.

AXE D'INTERVENTION 5

L'augmentation des nouveaux inscrits de moins de 20 ans en FP

OBJECTIF 5.1

Pour juin 2017, s'assurer de la mise en œuvre des apprentissages en orientation scolaire et professionnelle¹ pour les élèves du 3^e cycle du primaire, du secondaire (jeunes et adultes) dans chaque établissement.

Note¹ : Orientations du MELS

Indicateur 5.1	Taux des établissements ayant mis en œuvre la planification des apprentissages en orientation scolaire et professionnelle pour les élèves du 3 ^e cycle du primaire, du secondaire (jeunes et adultes)
----------------	--

Cible 2016-2017	Résultats	
	2014-2015	2013-2014
100 %	Expérimentation en cours	0 %

Source : Comité de pilotage

CONSTAT :

- Notre cible demeure 100 % des établissements pour l'année 2017. En 2014-2015, deux écoles primaires et une secondaire ont fait partie des écoles pilotes pour expérimenter les apprentissages en orientation scolaire et professionnelle au 3^e cycle du primaire et au 1^{er} cycle du secondaire.



PORTRAIT DE LA SITUATION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION

Dans le cadre de l'étude nationale SÉVEQ¹ sur la sécurité et la violence en milieu scolaire, six écoles primaires et une école secondaire en 2013 et 20 écoles primaires et toutes nos (8) écoles secondaires ont participé à cette étude en 2015. Le nombre significatif d'écoles primaires participantes aux deux collectes de données nous permet de comparer nos résultats entre 2013 et 2015. Pour le secondaire, seuls les résultats de 2015 seront présentés dans ce rapport.

RÉPONDANTS	PRIMAIRE		SECONDAIRE
	2015 20 écoles	2013 6 écoles	2015 8 écoles
Élèves	1 212	449	2 208
Parents	208	30	169
Personnel	135	31	175

Primaire (2013 et 2015)

POINTS FORTS	2015	2013
Perception des élèves		
Climat de sécurité	91 %	91 %
Climat relationnel et de soutien	92 %	91 %
Perception des parents		
Climat de sécurité	90 %	92 %
Climat de justice *	92 %	84 %
Collaboration école-famille *	93 %	88 %
Relations interpersonnelles et de soutien	93 %	93 %
Perception du personnel		
Climat de sécurité	94 %	97 %
Climat relationnel et de soutien	94 %	97 %
Leadership de la direction	92 %	94 %

* CONSTATS :

- Nous pouvons observer que les points forts sont sensiblement les mêmes entre les deux prises de mesure. À noter que la perception des parents concernant le climat de justice et la collaboration école-famille s'est améliorée.

Note¹ : Le Groupe de recherche sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises (SEVEQ) poursuit une étude afin d'obtenir un portrait juste de la situation de la violence et de l'intimidation dans les milieux scolaires (2013-2015).

ZONES À RISQUE	2015	2013
Perception des élèves		
Terrain de l'école*	27 %	44 %
Quartier	23 %	28 %
Transport scolaire	18 %	14 %

*** CONSTAT :**

- La perception des élèves par rapport au sentiment de sécurité sur le terrain de l'école s'est améliorée.

ENGAGEMENT ET ATTACHEMENT AU MILIEU (2015)	82 %
J'ai le goût d'apprendre à cette école	(91 %) †
J'aime bien venir à cette école	(88 %)
Élèves consultés et participent aux décisions importantes *	(76 %)
Élèves participent à l'organisation d'activités pour prévenir la violence *	(75 %)

*** CONSTATS :**

- Selon la perception des élèves, les écoles primaires devraient consulter et faire participer davantage les élèves aux décisions importantes. De plus, les écoles pourraient solliciter davantage la participation des élèves à l'organisation d'activités pour prévenir et traiter la violence à l'école.

LES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

À partir des données recueillies en 2015, selon la perception des élèves et des parents, les principaux comportements subis² sont :

1. les élèves s'insultent ou se traitent de noms (13 % pour les élèves et 19 % pour les parents);
2. se bousculent (6 % pour les élèves et 20 % pour les parents).

La perception du personnel de l'école concernant les insultes est plus marquée (55 %).

Note 1 : Les chiffres entre parenthèses constituent le pourcentage moyen inscrit à l'énoncé « engagement et attachement au milieu ».

Note 2 : De souvent (de 2 à 3 fois par mois) à très souvent (1 à 2 fois par semaine).

Secondaire (2015)

POINTS FORTS	2015
Perception des élèves	
Climat de sécurité *	85 %
Climat relationnel et de soutien *	84 %
Perception des parents	
Climat de sécurité *	87 %
Climat de justice	87 %
Collaboration école-famille	86 %
Relations interpersonnelles et de soutien *	89 %
Perception du personnel	
Climat de sécurité	94 %
Climat relationnel et de soutien *	94 %

***CONSTATS :**

- Les points forts communs aux participants sont le sentiment de sécurité dans l'école et le climat relationnel et de soutien qu'il y règne.



ZONES À RISQUE	2015
Perception des élèves	
Casier/vestiaire	35 %
Corridor	29 %
Terrain de l'école	27 %
ENGAGEMENT ET ATTACHEMENT AU MILIEU	
64 %	
J'ai le goût d'apprendre à cette école	(80 %) ¹
J'aime bien venir à cette école	(70 %)
Élèves consultés et participent aux décisions importantes *	(53 %)
Élèves participent à l'organisation d'activités pour prévenir *	(53 %)
CLIMAT DE JUSTICE	
71 %	
Le personnel applique les règles	(82 %) ²
Les élèves reçoivent les punitions qu'ils méritent	(70 %)
Les règles sont justes	(70 %)
Tous les élèves sont traités également *	(63 %)

* CONSTATS :

- Selon la perception des élèves, les écoles secondaires devraient consulter et faire participer davantage les élèves aux décisions importantes. De plus, les écoles pourraient solliciter davantage la participation des élèves à l'organisation d'activités pour prévenir et traiter la violence à l'école. Enfin, les élèves perçoivent une certaine injustice dans le traitement des pairs.

LES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

À partir des données recueillies en 2015, selon la perception des élèves et des parents, les principaux comportements subis³ sont :

1. les élèves s'insultent ou se traitent de noms (14 % pour les élèves et 13 % pour les parents);
2. se bousculent (6 % pour les élèves et les parents).

La perception du personnel de l'école concernant les insultes est plus marquée (66 %).

Note 1 : Les chiffres entre parenthèses constituent le pourcentage moyen inscrit à l'énoncé « engagement et attachement au milieu ».

Note 2 : Les chiffres entre parenthèses constituent le pourcentage moyen inscrit à l'énoncé « climat de justice ».

Note 3 : De souvent (de 2 à 3 fois par mois) à très souvent (1 à 2 fois par semaine).

ÉTAT DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

REVENUS	
Subvention de fonctionnement du MEESR	85 193 519,37
Autres subventions et contributions	390 938,38
Taxe scolaire	16 905 036,77
Droits de scolarité et frais de scolarisation	425 145,65
Ventes de biens et services	5 235 422,95
Revenus divers	1 846 660,98
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations	87 883,17
TOTAL DES REVENUS	110 084 607,27
DÉPENSES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	
Enseignement et de formation	50 188 327,29
Soutien à l'enseignement et à la formation	25 404 630,03
Services d'appoint	13 840 795,07
Administratives	4 838 517,41
Biens meubles et immeubles	12 098 572,74
Connexes (financement et autres)	3 774 341,27
Dépenses liées à la variation pour avantages sociaux	(323 878,76)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	(56 330,87)
TOTAL DES DÉPENSES	109 764 974,18
SURPLUS DE L'EXERCICE	319 633,09

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2015

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	119 021,06
Subvention de fonctionnement à recevoir	12 393 668,04
Subvention à recevoir - Financement	22 679 751,06
Taxe scolaire à recevoir	701 503,46
Débiteurs	1 304 438,83
Stocks destinés à la revente	80 077,31
Placements à long terme	175 355,21
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	37 453 814,97

PASSIFS

Emprunts temporaires	5 595 748,34
Créditeurs et frais courus à payer	12 510 751,95
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	2 765 352,43
Revenus perçus d'avance	187 171,49
Provision pour avantages sociaux futurs	5 550 295,15
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	80 475 151,90
Autres passifs	727 885,97
TOTAL DES PASSIFS	107 812 357,23
DETTE NETTE	(70 358 542,26)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	83 240 544,72
Stocks de fournitures	477 750,88
Frais payés d'avance	158 600,28
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	83 876 895,88
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ	13 518 353,62

SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES EN LIEN AVEC LE SURPLUS CUMULÉ AU 30 JUIN 2015

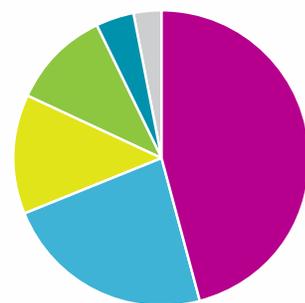
Surplus cumulé au 30 juin 2014	13 198 720,53
Surplus de l'exercice 2014-2015	319 633,09
Surplus cumulé au 30 juin 2015	13 518 353,62

SURPLUS DISPONIBLE POUR UTILISATION

Surplus cumulé au 30 juin 2015	13 518 353,62
(-) Terrain	(7 492 509,87)
(-) Subvention de financement à recevoir Provision pour avantages sociaux futurs	(4 315 920,50)
Surplus disponible	1 709 923,25

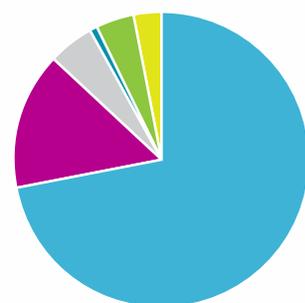
DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

46 %	Enseignement et formation	●
23 %	Soutien à l'enseignement et à la formation Services pédagogiques et complémentaires	●
13 %	Services d'appoint Transport scolaire et service de garde	●
11 %	Biens meubles et immeubles Entretien bâtiment, entretien ménager et consommation énergétique	●
4 %	Administratives Conseil des commissaires, comités et gestion du siège social	●
3 %	Connexes Financement projets spéciaux et prêt de service	●



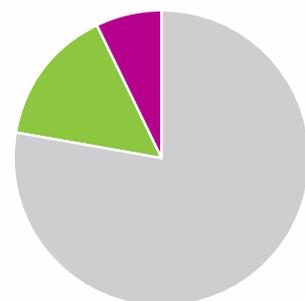
DÉPENSES PAR NATURE

72 %	Rémunération	●
15 %	Services, honoraires et contrats	●
5 %	Fournitures et matériel	●
4 %	Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	●
3 %	Autres charges	●
1 %	Frais de déplacement	●



REVENUS

78 %	Subvention du ministère de l'Éducation, l'Enseignement supérieur et de la Recherche	●
15 %	Taxe scolaire	●
7 %	Autres revenus	●





ON VALORISE LA DÉMOCRATIE!

La Semaine de la démocratie scolaire s'est tenue en septembre 2014 dans plusieurs établissements. Campagnes électorales et votes étaient au rendez-vous. ▶▶

Madame Dominique Vien, députée de Bellechasse, en visite à l'école primaire Belle-Vue d'Armagh. ▶

Madame Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale, visite les élèves de l'école secondaire Bon-Pasteur en compagnie de monsieur Norbert Morin, député de Côte-du-Sud. ▼



ON ADORE LES ARTS, LA CULTURE, LA MUSIQUE!

Plusieurs écoles secondaires ont participé à Secondaire en spectacle! ▼



L'équipe d'improvisation de l'école secondaire de Saint-Charles, l'Escouade se démarque dans les compétitions interscolaires! ▶

Les élèves de l'harmonie et de la concentration musique de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault offrent des prestations à couper le souffle lors du spectacle Noël ensemble. ▶

Les sympathiques animateurs de l'émission Salut Bonjour ! sont de passage à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault pour rencontrer les élèves! ▼



Les élèves de l'école primaire Notre-Dame-de-L'Assomption présentent une pièce de théâtre ayant pour thème une dernière journée d'école qui recommence chaque jour! ▲

Douze écoles primaires et secondaires envoient une délégation de jeunes musiciens au grand rassemblement de chorales et d'harmonies scolaires, Viens jouer avec nous! ◀

Une artiste du Yukon montre l'art de la peinture acrylique aux enfants de Saint-Apolline et de Saint-Just! ▼



ON PRÔNE UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF!

Les Rafaes de l'école primaire Saint-Pie-X excellent au mini-basketball. ▼



Au cours du mois de la nutrition, les élèves de l'école primaire Provencher ont eu droit à des collations santé! ▲

Une brigade culinaire est mise sur pied à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. ◀



De petits athlètes du primaire ont eu droit à une clinique de football à Saint-Damien. ◀



Véritable succès, la course *Je cours pour la cour* a permis de faire la promotion des saines habitudes de vie à l'école primaire du Tremplin. ▲

Pour une deuxième année consécutive, les élèves et les membres du personnel de l'école secondaire de Saint-Charles ont parcouru 2,5, 5 ou même 7,5 km à la marche ou à la course afin de promouvoir l'activité physique. ▶

Les élèves de l'école primaire de la Marelle ont procédé à l'inauguration de leur toute nouvelle cour d'école. ▼



À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD...



Plusieurs élèves des écoles secondaires de Saint-Charles et de Saint-Anselme se sont réunis pour accomplir le défi ESSA, soit parcourir les 118 KM de l'aller-retour entre Saint-Anselme et Armagh, sur la Cycloroute de Bellechasse. ▲

Les enfants de l'école primaire des Échos-de-la-Forêt profitent de beaux cours de ski grâce au projet *J'ai ski faut!* ►

Les écoles secondaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud se sont réunies pour un tournoi de volleyball à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. ▼



Les *deskcycles* font leur entrée dans certaines écoles primaires dont Beaubien, Saint-Nicolas et Saint-Thomas. ▼



ON EST ANIMÉ PAR LES SCIENCES ET LES TECHNOLOGIES!

Une toute nouvelle salle de classe est inaugurée à Louis-Jacques-Casault pour les cours de mathématique. Elle est davantage axée sur l'utilisation des technologies. ▶

Pour une deuxième année consécutive, le tournoi de Génies en herbe de la commission scolaire s'est tenu à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. ▶

La délégation des répondantes TIC est venue à la rencontre des directions d'établissements et de services dans le but de présenter les outils et les projets technologiques qu'elles utilisent en classe. ▶



Tous les élèves de 2^e et 3^e secondaire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud ont eu l'occasion d'assister au spectacle « La science dont vous serez le héros » organisé par les Partenaires pour la réussite scolaire en Chaudière-Appalaches (PRÉCA) et la Boîte à science. ▲



Le CFER de Bellechasse innove en fournissant aux élèves des iPads qui les suivront tout au long de leur parcours scolaire! Les résultats sont probants. ◀



De jeunes ingénieurs de l'école primaire Monseigneur-Sirois gagne le concours de pont lors du Pôle régional pour l'enseignement de la science et de la technologie, qui se tenait à l'Université Laval. Leur pont a réussi à porter une charge de 8,5 kg! ▲

Expo-science a la cote parmi les élèves de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault qui y participent avec beaucoup d'enthousiasme. ◀

ON OUVRE LES PORTES DE L'AVENIR!

Au plus grand plaisir des enfants, une toute nouvelle bibliothèque est inaugurée à l'école primaire Aubert-De Gaspé. ▶

Plusieurs entreprises de la région vont à la rencontre des élèves du Centre de formation professionnelle de l'Envolée, lors de la Journée des entreprises. ▼





Les élèves de l'école primaire de la Colline participent à un projet communautaire grandiose, l'ÉcoRéussite. Ce projet, qui a reçu plusieurs mérites, est une démarche éducative en partenariat avec l'école, la famille et la communauté, visant à développer les compétences en lecture et en écriture. ▲ ►



Des jeunes des écoles secondaires de Saint-Paul et Louis-Jacques-Casault visitent l'entreprise Beenox. ▲

Des élèves en cuisine du Centre de formation professionnelle de l'Envolée participent à différents concours culinaires pour parfaire leurs connaissances! ◀

**COMMISSION SCOLAIRE
DE LA CÔTE-DU-SUD**

157, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec)
G5V 4N3

Tél.: 418 248-1001
Télec.: 418 248-9797

info@cscotesud.qc.ca
cscotesud.qc.ca



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud